

14 février 2024

Communiqué de presse

Université de Strasbourg

Information au sujet du jugement du tribunal administratif sur l'agrément du Centre de primatologie de l'Université de Strasbourg

Le tribunal administratif de Strasbourg a annulé la décision du préfet visant à autoriser le Centre de primatologie de l'Université de Strasbourg d'exercer des activités pour l'importation, l'élevage, la fourniture et l'utilisation des animaux à des fins scientifiques dans un jugement du 30 janvier 2024 du fait que ladite décision aurait dû être précédée de la procédure de consultation du public prévue à l'article L. 123-19-2 du code de l'environnement. Jusqu'à présent une telle consultation n'était pas demandée aux universités pour les activités scientifiques.

Le juge a reconnu que le centre disposait des autorisations nécessaires, d'une procédure d'élimination des déchets et d'une politique de gestion des risques conforme.

Pour information, la Préfecture du Bas-Rhin a réceptionné le nouveau dossier d'agrément déposé par le centre et s'apprête à lancer ladite consultation.

Tout est mis en œuvre pour permettre dans l'intervalle que le bien-être des animaux ne soit pas remis en cause par cette décision.

Par ailleurs :

- La plateforme Silabe est certifiée depuis 2011 selon la norme ISO 9001, portant reconnaissance de la qualité de l'organisation de la plateforme et de l'écoute des collaborateurs et autres parties intéressées.
- En 2014, la plateforme Silabe a également obtenu l'accréditation AAALAC (*Association for Assessment and Accreditation of Laboratory Animal Care*) ; garante de la qualité des soins aux animaux, de l'engagement et de la responsabilité de celle-ci vis-à-vis des animaux utilisés pour l'enseignement ou la recherche.
- En 2019, le label IBISA (Infrastructure en Biologie, Santé et Agronomie) est venu reconnaître à SILABE son respect de la charte des plateformes en sciences du vivant et valoriser les travaux de recherche et d'innovation menés par la plateforme.

Contact presse

Université de Strasbourg

Alexandre Tatay - Attaché de presse

+33.6 80 52 01 82 / tatay@unistra.fr